

- LEGENDE
- Secteur archéologique
 - Zone soumise au droit de préemption des espaces naturels sensibles
 - Zone soumise au droit de préemption urbain
 - Nuisances sonores dues au trafic routier
 - Lotissement de moins de 10 ans ayant un règlement

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE (91)

COMMUNE DES MOLIERES

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION
Plan des annexes

1/5 000 ème - 1 cm = 50 m

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du :

Le Maire

SOREPA
99, rue de Vaugirard
75006 PARIS

